

Flicage des sans-emplois, mais ça va pas ?!

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, le Sénat examinait le **projet de loi Plein Emploi**. A cette occasion, la majorité sénatoriale a réintroduit la proposition du candidat Macron **conditionnant le RSA à 15h d'activité par semaine**. Cette mesure concernera toutes les personnes sans emploi signataires d'un contrat d'engagement, comme les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou les chômeur-euses longue durée.

Avec cette mesure, la majorité sénatoriale embrasse une vision libérale et inique selon laquelle **les privé-es d'emplois bénéficiaires du RSA feraient le choix volontaire de la précarité**, et ne seraient pas les victimes collatérales du marché de l'emploi. C'est l'individualisation des désordres provoqués par le capitalisme. Une individualisation qui va écraser les plus précaires d'entre nous.

Ce texte prévoit une charge de travail conséquente en accompagnement, **sans toutefois prévoir de financements pour les moyens humains et techniques**. On peut dès maintenant prévoir à la fois **les conditions de travail dégradées** dans ces structures accompagnantes, **les conséquences de ce désinvestissement sur les personnes précaires** surveillées par ces dispositifs, et un **échec prévisible de l'objectif annoncé de la réforme** (retour vers l'emploi).

Le texte maintient un flou volontaire sur le contenu de ces 15h d'activités. Ateliers de formation ou Travail déguisé ? Une chose est sûre cependant, **elles conditionnent le versement du RSA**. Enfin, ces 15h d'activités relèveront du bénévolat et ne seront donc pas rémunérées. Au-delà de l'atteinte à la dignité des plus précaires, ce choix risque aussi mettre en tension les métiers qui se retrouveront en concurrence directe avec une main d'œuvre gratuite.

une mesure qui desservira le jeu vidéo

Le milieu du Jeu Vidéo ne sera pas épargné par ce dispositif :

- Beaucoup de nos collègues salarié-es ont des **carrières en dents de scies**, alternant périodes de crunch et périodes de chômage. Leur recherche d'emploi sera **réduite de 15h** par semaine.
- Parmi les **indépendant-es**, nombre d'entre elleux sont dans une **situation de précarité** similaire, enchaînant des missions freelance avec peu de visibilité. Leur recherche de contrat sera **réduite de 15h par semaine**.
- Les périodes sans emploi sont déjà utilisées par nombre d'entre nous pour faire du **travail non rémunéré nécessaire à nos carrières**, que ce soit :
 - Pour **constituer un réseau professionnel stable** (en participant comme bénévole sur des salons professionnels, tenant des conférences, en aidant comme accordant du temps sur des jeux : gestion de serveurs, tests de prototypes, etc.)
 - Pour **étoffer son portfolio** (veille technologique, réalisations de prototypes, etc.)
- Les **activités annexes faites en période sans emploi** sont légions
 - Game jams, streams
 - Participation à des concours, challenges, projets personnels

Nos vies valent plus que leurs profits

Ce dispositif est un naufrage, couplant honte idéologique, précarisation intensive des précaires ; c'est un non sens logistique et un échec annoncé.

- **Notre valeur n'est pas conditionnée à notre serviabilité en entreprise**, les activités non rémunérées sont un pilier de notre société : art, engagement associatif ou syndical, garde d'enfants, formations, et bien d'autres.
- Au delà de sa soumission à l'idéologie libérale, **cette démarche est validiste** : certaines personnes ne peuvent PAS travailler, et alors ? C'est notre devoir en tant que société de protéger toute personne. Nous n'oublions pas non plus que le vieux poncif selon lequel "*le travail donne de la dignité à l'homme*" est **basé sur l'invisibilisation du travail gratuit** - exécuté notamment par les femmes dans la sphère domestique - et des personnes considérées, nées ou devenues incapables de travailler : personnes handi*, personnes âgées, enfants, étranger-ère-s privé-e-s de droit au travail.
- Le RSA est in fine la forme actuelle du complément de revenu auparavant garanti par l'existence de biens communaux, partagés et accessibles à toutes. Il devrait représenter notre choix collectif de garantir au minimum la survie de chacun-e, quelles que soient les circonstances de leur vie, et non l'imposition - comme le voudrait cet amendement - d'**un choix entre la soumission ou la faim**.
- **Les accidents du travail, les maladies professionnelles, les conditions dégradées de travail projettent des salarié-es dans la précarité**. Ceux-là seront doublement frappés par le système capitaliste.

Cette loi sera examinée à l'automne par l'Assemblée Nationale.

Nous exigeons dès maintenant l'abrogation de cet amendement ainsi que de toute mesure visant à fliquer et infantiliser les gens.

**Les recruteurs galèrent à recruter ?
Qu'ils payent mieux
et offrent des conditions de travail dignes !**